Marianne **MARGATÉ**
Anthony **GRATACOS**
Conseillers départementaux
du canton de Mitry-Mory

Gauche Républicaine, Communiste et Ecologiste

contact :
arthur.diot@departement77.fr
06.79.33.02.97

EN SÉANCE

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 NOVEMBRE 2021

DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES QUI NE SONT PAS À LA HAUTEUR

La majorité départementale a présenté ses orientations budgétaires pour l'année 2021-2022.

Alors que les ressources du département sont fragilisées suite aux décisions nationales qui mettent à mal notre autonomie fiscale, les besoins de nos concitoyens quant à eux augmentent en lien avec la forte croissance démographique que connait notre territoire. Malheureusement, notre budget se trouve pieds et poings liés aux décisions de l'État et à son dogme de réduction des dépenses publiques partagé par la majorité départementale actuelle.

Cela affecte notamment les conditions de travail de nos fonctionnaires, et donc la qualité de service rendu à nos concitoyens. Alors que chacun a pu mesurer la valeur des fonctionnaires territoriaux en cette période de pandémie, faisant une nouvelle fois la preuve de mobilisation en situation de crise, ils restent sous tension. En effet, leurs effectifs ne progressent pas, ni leur rémunération en point d'indice, alors que les exigences augmentent. Nous sommes et resterons particulièrement vigilants sur ce point.

Aussi, alors que notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent et que notre département pâtit d'une présence médicale parmi les plus faibles de France, aucune orientation sérieuse n'est prise en matière de politique de santé. Nous avons une nouvelle fois renouvelé notre proposition de création de centres de santé départementaux, qui permettrait au département de salarier des médecins et de les installer là où la demande est forte, comme en Saône-et-Loire, où le département a salarié 70 médecins généralistes.

Il est fort regrettable que le Département ne soit pas à la hauteur de cet enjeu majeur pour nos concitoyens, et choisisse à la place des orientations budgétaires, notamment dans le domaine de la sécurité, qui ne relèveNT pourtant pas de ses prérogatives.

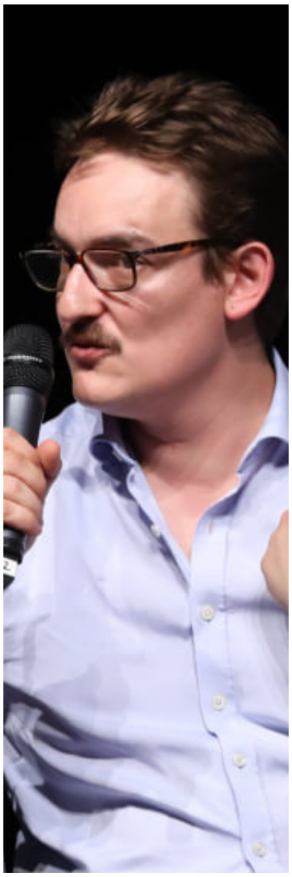

UNE COMMISSION POUR LA MÉTHANISATION

Le Département a présenté son rapport annuel sur le développement durable, dans lequel il renouvelle sa volonté de développer fortement la méthanisation sur notre territoire.

Nous avons proposé qu'une commission soit mise en place, composée d'élus et d'experts, afin que soient étudiés les impacts réels de la méthanisation.

En effet, de nombreux rapports et études nous alertent sur les dangers de la méthanisation, en particulier sur l'émission de méthane, qui comme le souligne le dernier rapport du GIEC, est l'une des principales causes du réchauffement climatique.

De plus, de nombreuses inquiétudes sont formulées quant à l'impact du digestat dans l'appauvrissement et la pollution des sols. Cela pose également la question de l'accaparement des terres à des fins de production énergétique, au détriment des productions alimentaires.

Pour ces raisons, il nous semble important de prendre le temps d'une réflexion approfondie sur la méthanisation, afin de développer la meilleure stratégie à son égard. Malheureusement, le président Parigi ne semble pas enclin à ouvrir le dialogue sur cette question pourtant majeure pour notre territoire.

LE BOUCLIER DE SÉCURITÉ

Le département souhaite mettre en place un "Bouclier de sécurité", qui lui permettrait de financer l'équipement des polices municipales, la vidéosurveillance ainsi que la mise en place d'une brigade de médiateurs pour prévenir les conflits au sein des collèges.

Si cette dernière mesure nous semble intéressante, nous avons rappelé au Président Parigi que le Département ne pouvait se substituer à l'État dans ses compétences régaliennes. En effet le transfert de la sécurité publique aux collectivités territoriales nuit à l'égalité que chaque citoyen exige dans son droit légitime à la sécurité.

La veille du conseil départemental, nous avions rencontré le syndicat majoritaire de policier UNITÉ-SGP POLICE, qui manifestait à Melun pour réclamer plus de moyens, de formations, et pour retrouver les 200 postes de fonctionnaires non remplacés dans notre département. Nous soutenons ces revendications, et les avons relayées lors du conseil départemental. Nous resterons particulièrement attentifs aux problématiques de sécurité sur notre territoire, et continuerons de rappeler l'État à ses devoirs et à ses responsabilités.

VOEU CONTRE LA MISE EN CONCURRENCE DES TRANSPORTS PUBLICS

La mise en concurrence des transports en commun en île de France actée par Valérie Pécresse oblige les opérateurs à produire des offres de « moins-disant ». Quand les optimisations technologiques sont maximales, quand les sites et le matériel roulant sont de la propriété d'IDFM, la variable d'ajustement devient le personnel.

Dans notre département, la mise en concurrence des réseaux de bus de grande couronne s'est immédiatement traduite par une dégradation des conditions de travail des conducteurs, des contrôleurs, des agents de sécurité et administratifs : augmentation des rotations, des amplitudes horaires, réductions voire disparitions des temps de pause, baisses des salaires à temps de travail équivalent, défaut de formation pour les véhicules à gaz, etc. Ces dégradations ont conduit à une grève historique de 8 semaines, que nous avons soutenue.

Or, nous savons bien que la dégradation des conditions de travail du personnel impacte directement la qualité du service rendu aux usagers.

Vivre en Seine-et-Marne et travailler à Paris ou dans son propre département s'avère déjà être un vrai calvaire pour nombre de personnes utilisant les transports en commun quotidiennement, particulièrement sur les lignes K et P et du RER B.

La mise en concurrence des transports détériorera davantage les conditions dans lesquelles nos concitoyens se déplaceront.

Nous avons donc déposé un voeu visant à alerter IDFM sur les dangers de la mise en concurrence des transports en commun en île de France. Ce voeu fut rejeté par la majorité départementale.

MARIANNE MARGATÉ ET ANTHONY GRATACOS - LA SEINE ET MARNE EN COMMUN

MARIANNE.MARGATE@DEPARTEMENT77.FR / ANTHONY.GRATACOS@DEPARTEMENT77.FR